



Conseil de sécurité

Briefing : Menaces contre la paix et la sécurité internationales

New York, le 31 octobre 2024

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Je me permets maintenant de faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je voudrais, comme mes collègues, remercier le Haut-Représentant adjoint pour les affaires de désarmement, Monsieur Ebo.

La Suisse continue de condamner fermement la violation flagrante du droit international, y compris de la Charte des Nations unies, que constitue l'agression militaire russe. Nous réitérons que les actions de la Russie violent l'interdiction du recours à la force ainsi que l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine. Elles ne peuvent être justifiées.

Il est grand temps d'agir pour restaurer le respect de la Charte des Nations unies. Nous appelons donc une nouvelle fois la Russie à cesser immédiatement toutes les hostilités et à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire ukrainien.

La Suisse reste profondément préoccupée par l'impact de cette guerre sur la population civile. Nous rappelons à toutes les parties leur stricte obligation de respecter le droit international humanitaire et les droits humains. Le dernier rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, publié cette semaine, fournit un compte-rendu accablant avec de nouvelles conclusions concernant la torture, la violence sexuelle, les attaques à l'aide d'armes explosives touchant des civils et des biens à caractère civil, ainsi que les attaques contre les infrastructures liées à l'énergie. Nous notons que la Commission conclut qu'elle dispose de preuves suffisantes pour déterminer que les autorités russes ont commis des crimes contre l'humanité de torture.

La Suisse soutient fermement le travail de la Commission et ses recommandations. Nous exhortons la Russie à se conformer sans délai à ces recommandations et à coopérer pleinement avec tous les organes internationaux de surveillance et d'enquête.

Excellences,

La Suisse a exprimé à plusieurs reprises sa position sur le sujet d'aujourd'hui.

Premièrement, nous réaffirmons que l'Ukraine a le droit d'assurer sa sécurité et de défendre son intégrité territoriale et sa souveraineté.

Deuxièmement, nous exprimons notre profonde consternation face à l'apparente poursuite et intensification du soutien extérieur à l'agression militaire de la Russie. Je me réfère à la séance du Conseil d'hier qui a abordé la question du déploiement présumé de troupes de la République populaire démocratique de Corée en Russie et à la position de la Suisse exprimée à cette occasion.

Et troisièmement, nous nous faisons l'écho de l'appel du Bureau des affaires de désarmement des Nations unies à se conformer au cadre juridique international applicable, y compris aux résolutions pertinentes de ce Conseil lors de tout transfert d'armes et de munitions. Nous exhortons tous les États à respecter leurs obligations juridiques et d'assumer leurs responsabilités politiques.

En conclusion, je souligne l'engagement continu de la Suisse pour soutenir les efforts afin de parvenir à une paix juste et durable en Ukraine, sur la base des principes de la Charte des Nations unies. Cet engagement va de pair avec notre soutien en faveur des efforts relatifs à la reddition de comptes, notamment ceux visant à traduire en justice les auteurs de crimes internationaux.

Car il ne peut y avoir de paix en Ukraine sans justice.

Je vous remercie

Unofficial translation

I will now make a statement in my national capacity.

Like my colleagues, I would like to thank the Deputy High Representative for Disarmament Affairs, Mr. Ebo.

Switzerland continues to strongly condemn the flagrant violation of international law, including the UN Charter, that is Russia's military aggression. We reiterate that Russia's actions violate the prohibition on the use of force, as well as the territorial integrity and sovereignty of Ukraine. They cannot be justified.

It is high time to act to restore respect for the UN Charter. We therefore once again call on Russia to immediately cease all hostilities and withdraw its troops from the entire territory of Ukraine.

Switzerland remains deeply concerned about the impact of this war on the civilian population. We remind all parties of their strict obligation to respect international humanitarian law and human rights. The latest report by the Independent International Commission of Inquiry on Ukraine, published this week, provides a devastating account with new findings concerning torture, sexual violence, attacks with explosive weapons that affected civilians and civilian objects, as well as attacks on energy related infrastructure. We note that the Commission concludes that it has sufficient evidence to determine that the Russian authorities committed crimes against humanity of torture.

Switzerland strongly supports the work of the Commission and its recommendations. We urge Russia to comply with these recommendations without delay, and to cooperate fully with all international monitoring and investigative bodies.

Excellencies,

Switzerland has repeatedly expressed its position on today's subject.

Firstly, we reaffirm that Ukraine has the right to ensure its security and defend its territorial integrity and sovereignty.

Secondly, we express our deep dismay over the apparent continuation and intensification of external support for Russia's military aggression. I refer to yesterday's Council meeting, which dealt with the alleged deployment of troops from the Democratic People's Republic of Korea to Russia, and to the position Switzerland expressed on that occasion.

And thirdly, we echo the call of the United Nations Office for Disarmament Affairs to comply with the applicable international legal framework, including relevant resolutions of this Council, when transferring arms and munitions. We urge all States to respect their legal obligations and assume their political responsibilities.

In conclusion, I emphasize Switzerland's ongoing commitment to supporting efforts to achieve a just and lasting peace in Ukraine, based on the principles of the UN Charter. This commitment goes hand in hand with our support for accountability efforts, particularly those aimed at bringing the perpetrators of international crimes to justice.

For there can be no peace in Ukraine without justice.

I thank you.